

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 500

présenté par  
Mme Buis, rapporteure

-----

### ARTICLE 7

Après le mot :

« dispensé »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 15 :

« de l'obligation mentionnée audit article ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.